

Alliages

UIMM

Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Magazine d'information de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Alsace
Numéro 33 - Juillet 2024

LE DOSSIER

Emploi-formation



ACTEURS DU RÉSEAU

Pôle formation
UIMM Alsace : une fierté
collective pour des
parcours remarquables

ENTREPRISES ET INITIATIVES

SCHILLER MEDICAL,
une PME à la pointe
de la technologie



SOMMAIRE

04 SÉCURITÉ-SANTÉ ENVIRONNEMENT

- Démarche RSE de l'UIMM « + Engagés + Performants » : du Niveau 1 vers le Niveau 2
- Vers un label RSE UIMM : une véritable reconnaissance de l'engagement RSE des entreprises
- Interview de Jean-Yves BRIGNON, Responsable Systèmes de Management Intégrés (SMI) de Welding Alloys France

06 INFOS JURIDIQUES

- L'acquisition de congés payés pendant les périodes de suspension du contrat de travail consécutives à une maladie d'origine professionnelle ou non

06 LE DOSSIER : EMPLOI-FORMATION

- Bilan de nos certifications 2023
- Devenez membres de jury CQPM
- Création d'une certification sur la nouvelle classification des emplois dans la métallurgie
- Promotion des métiers : visite du lycée Deck de Guebwiller chez Safran Landing Systems
- Promotion des métiers

13 LES ACTEURS DU RÉSEAU

- Faites progresser votre entreprise en investissant dans le potentiel de vos collaborateurs
- Pôle formation UIMM Alsace : une fierté collective pour des parcours remarquables
- ERMASSMART – Une avancée majeure dans la formation industrielle, soutenue par le Gouvernement
- Succès éclatant des job dating organisés par le Pôle formation UIMM Alsace
- AEMPLOI : Votre partenaire pour un recrutement réussi

16 ENTREPRISES ET INITIATIVES

- SCHILLER MEDICAL, une PME à la pointe de la technologie

Magazine d'information de l'UIMM Alsace

- Directeur de la publication : Fabrice URBAN
- Rédacteur en chef : Éric DALIGUET
- Conception-rédaction-réalisation : Cabinet Brigitte Simon Conseil (Tél. 06 50 37 28 14, conseil@brigitte-simon.com)
- Rédaction : Caroline DIEU, Frédérique DIRIAN, Valérie FACCHIN, Matthieu KERN, Aneta KRETZ, Laure MADEMBO, Frédéric MENDEL, Brigitte SIMON, Nicolas WALTHER
- Mise en page : barbara.graphiste@gmail.com
- Photos : Aemploi, Schiller Medical, Photothèque UIMM Alsace, Pôle Formation UIMM Alsace, Getty Images, Brigitte Simon
- Impression : Imprimerie Parmentier. Tiré à 1020 exemplaires. ISSN 2270-8391.



TU AS TA PLACE DANS L'INDUSTRIE

Tu as ta place est un programme initié et soutenu par l'UIMM, créé pour porter auprès de tous nos publics le visage d'une industrie ouverte aux talents féminins et déconstruire les stéréotypes de genre.

L'UIMM Alsace met à votre disposition les outils de communication du programme :

- le logo « Tu as ta place » et son guide d'utilisation
- le manifeste décliné dans différents formats
- le visuel de communication personnalisable pour vos opérations
- les déclinaisons du visuel pour les réseaux sociaux
- La vidéo du manifeste : www.youtube.com/watch?v=fcFZaeE0onU



HUB DE L'EMPLOI : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE LA RÉDACTION DES OFFRES D'EMPLOI

Depuis quelques semaines, le site www.lindustrie-recrute.fr s'est doté d'une fonctionnalité supplémentaire, à savoir la possibilité de faciliter la rédaction d'offres d'emploi attrayantes via l'IA.

Cette assistance est facultative et concerne la description de votre entreprise, la description du poste à pouvoir et la description du profil recherché.

L'assistance de l'IA vous laisse bien entendu la main sur la rédaction de vos offres, la modification de tout ou partie du texte généré étant possible.

Si vous souhaitez en savoir plus, Aurélie ZEISSIG se tient à votre disposition : aurelie.zeissig@uimm-alsace.fr





QUATRE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR L'EMPLOI



Comme vous le savez, œuvrer à l'attractivité de nos entreprises est au cœur de la mission de l'UIMM Alsace. Donner envie d'industrie, dans un contexte où les besoins de compétences et de formations pour nos entreprises ne cessent de se complexifier et où les salariés sont dans une nouvelle quête de sens global, n'est pas une mince affaire.

Un grand travail de mise en focus de l'industrie comme chance professionnelle doit être réalisé auprès de tous, à commencer par nos salariés, afin de conserver les talents dans nos entreprises ; auprès des demandeurs d'emplois et des personnes éloignées de l'emploi plus généralement en second lieu, afin d'élargir notre vivier de candidats.

ALORS COMMENT FAIRE ?

« L'expérience collaborateur » est indéniablement un axe à prendre en compte ; tous les dirigeants que nous sommes devons performer en ce domaine, en questionnant sans cesse la qualité de nos conditions de travail, de notre ambiance de travail, de notre culture d'entreprise, de notre qualité de vie au travail... Le contenu du travail se révèle bien souvent passionnant dans notre secteur industriel et j'ajouterais volontiers que la quête de performance dans un contexte de concurrence internationale est également un facteur de motivation pour nos équipes.

L'UIMM Alsace peut, quant à elle, accompagner les entreprises sur le volet du développement des compétences, en permettant à nos collaborateurs de se former tout au long de leur vie professionnelle, de développer leur employabilité et ainsi leur faire bénéficier de perspectives bien réelles d'évolution de carrière. C'est une chance car en nous comparant à d'autres branches, nous savons qu'au-delà du niveau de salaire moyen plus élevé dans la métallurgie, nous faisons évoluer davantage nos collaborateurs qu'ailleurs. L'adaptabilité de nos entreprises et leur quête de durabilité nous imposent d'être résilients et donc de nous appuyer sur des employés avec des origines diverses et parfaitement bien formés pour atteindre ces buts.

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Les personnes en recherche d'emploi ou celles qui souhaitent se reconvertir dans l'industrie peuvent également bénéficier de ces dispositifs de formation. Notre ambition est clairement d'attirer de plus en plus candidats vers nos entreprises, en proposant des parcours de formation lisibles attractifs et certifiants.

Pour ce faire, les équipes de l'UIMM Alsace œuvrent activement à monter de nouveaux projets ciblés. Le Président Fabrice Urban et moi-même ne ménageons pas nos efforts non plus en la matière... **Je suis à même de vous annoncer aujourd'hui que l'UIMM Alsace est sur le point de tester un partenariat avec quatre associations locales d'insertion qui interviennent auprès de publics éloignés de l'emploi, incluant des migrants et des demandeurs d'asile.** Nous pourrions vous en dire davantage à l'automne mais je tenais à partager cette avancée avec vous dès à présent.

Patrick REIMERINGER
Vice-Président de l'UIMM Alsace



UIMM Alsace
Siège social
6 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim

Site de Mulhouse
31 rue François Spoerry
68100 Mulhouse

Téléphone :
03 68 47 90 00

Contact : info@uimm-alsace.fr

Site internet :
<http://www.uimm-alsace.fr>

Les acteurs du réseau



DÉMARCHE RSE DE L'UIMM « + ENGAGÉS + PERFORMANTS » : DU NIVEAU 1 VERS LE NIVEAU 2

Face aux exigences croissantes en matière de RSE et aux attentes des salariés, des citoyens et de la jeunesse, les entreprises doivent repenser leur stratégie. Elles doivent aussi répondre aux attentes des acteurs financiers qui scrutent la valeur non financière des entreprises. Dès lors, comment faire de la RSE un levier de compétitivité et d'attractivité ?

Depuis quelques années, l'UIMM soutient une approche de performance globale industrielle. Elle a mis en place une démarche RSE innovante, pragmatique et pro-industrielle. La RSE vue par l'UIMM est une opportunité pour présenter un projet d'entreprise contribuant à une économie durable, alliant performance économique et enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. En 2014, l'UIMM a participé, avec la FIM, via l'Union de normalisation de la mécanique, à l'adoption du référentiel normatif (FD E 01-001). Ce référentiel, une déclinaison de la norme ISO 26000, est calibré pour les PME industrielles. À partir de ce document, l'UIMM et les UIMM territoriales ont développé une méthode et des outils adaptés aux TPE/PME.

Cinq approches, déclinées en 25 enjeux, ont été retenues : Gouvernance/stratégie, Social/RH, Développement produits/marchés/services, Production et impact environnemental, Écosystème de l'entreprise.

Depuis janvier 2022, une évaluation « sur site » de Niveau 1 est réalisée par des conseillers RSE des UIMM territoriales, formés et référencés par l'UIMM. L'entreprise obtient une « charte d'engagement RSE », basée sur les résultats de l'évaluation, qu'elle peut valoriser auprès des parties prenantes.

L'UIMM Alsace a accompagné 35 entreprises dans la réalisation de l'évaluation RSE Niveau 1, aboutissant à l'obtention de 35 chartes d'engagement. 5 autres évaluations sont programmées d'ici la fin de l'année 2024.

VERS UN LABEL RSE UIMM : UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT RSE DES ENTREPRISES

L'UIMM œuvre pour proposer un « label RSE UIMM » à ses adhérents, conditionné par une évaluation RSE Niveau 2 approfondie, réalisée par un organisme tiers indépendant (OTI). L'outil d'évaluation RSE Niveau 2, comme celui de Niveau 1, est basé sur cinq approches, déclinées en 25 enjeux, représentant la performance globale industrielle pour une TPE/PME de la métallurgie.

Cette évaluation, réalisée sur site, repose sur la performance de l'entreprise pour chacun des enjeux pertinents, sur des éléments de preuve et des indicateurs de performance.

Selon les résultats, l'entreprise pourra valoriser son engagement RSE via un « Label RSE » délivré par l'UIMM. Pour garantir la crédibilité de la démarche, l'évaluation sera réalisée par un organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC, selon la norme 17029.

L'objectif pour la branche est de faire reconnaître notre industrie pour son engagement et sa contribution aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, tout en maintenant sa performance économique et sa pérennité.

■ Aneta KRETZ

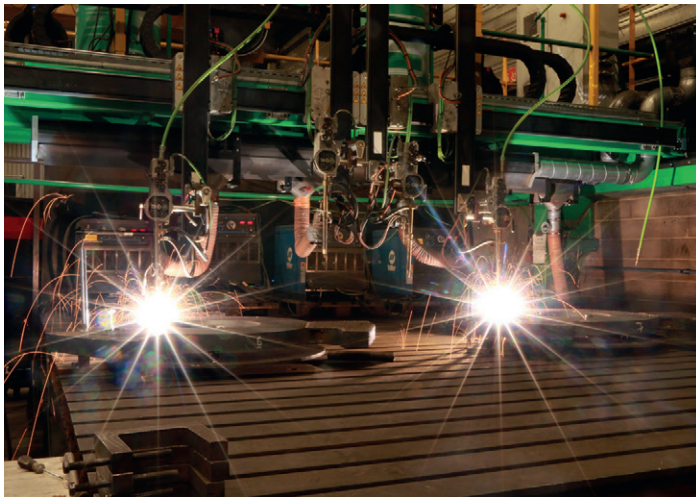
INTERVIEW DE JEAN-YVES BRIGNON, RESPONSABLE SYSTÈMES DE MANAGEMENT INTÉGRÉS (SMI) DE WELDING ALLOYS FRANCE



WELDING ALLOYS est un fournisseur de solution de lutte contre l'usure fondée en 1966 à Fowlmere en Angleterre par Jan STEKLY. En 1968, l'entreprise de soudage a commencé la production de son produit phare : le fil fourré de rechargement dont la vocation est de donner une seconde vie à un composant usé en lui redonnant sa géométrie d'origine.

Welding Alloys Group voit le jour en 1973 avec l'ouverture de la filiale Welding Alloys France à Holtzwihr, en Alsace. Au fil des années, Welding Alloys est devenu un groupe international regroupant aujourd'hui plus de 28 filiales et plus de 1 100 salariés, acteurs dans plus de 150 pays.

Depuis 1974, l'entreprise ne fait plus seulement du fil fourré de rechargement, mais développe, produit et propose également ses propres machines et équipements de soudage ainsi que des prestations de services de rechargement aux industriels, en atelier ou sur site à travers le monde. Welding Alloys France possède également un service R&D qui assure la qualité des fils ainsi qu'une innovation constante des produits.



ALLIAGES : QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À VOUS ENGAGER DANS LA DÉMARCHE RSE ?

JEAN-YVES BRIGNON : nous avons plusieurs objectifs dans cette démarche :

- **L'amélioration de l'image de marque et de la réputation.** Nous pensons qu'une entreprise qui se distingue par son engagement en matière de RSE pourra se différencier de ses concurrents, en fidélisant ses équipes et en attirant des clients et des talents. Nous sommes persuadés qu'une entreprise responsable attire plus facilement des talents, surtout parmi les jeunes générations qui accordent une grande importance aux enjeux sociaux et environnementaux. Nous œuvrons ainsi à **l'attraction et la rétention des talents**.
- **La contribution au bien-être général.** Les entreprises ont la possibilité dans cette démarche RSE d'avoir un impact positif sur la société en adoptant des pratiques éthiques et durables, contribuant ainsi au bien-être général et au développement durable.
- **La performance économique et l'efficacité opérationnelle** avec la mise en place de pratiques durables, telles que la réduction des déchets et l'optimisation des ressources. La RSE est une excellente démarche pour encourager l'innovation et stimuler le développement de nouveaux produits et services plus durables.

ALLIAGES : QUELLES RAISONS VOUS ONT AMENÉ À CHOISIR DE LA DÉMARCHE RSE DE L'UIMM ?

JEAN-YVES BRIGNON : la confiance tout d'abord ! L'UIMM est notre partenaire historique sur de nombreux sujets en Santé, Sécurité et Environnement. C'est de plus une **démarche volontaire et gratuite**. En pleine recherche de prestataires pour lancer notre démarche RSE, nous avons été séduits par la communication de l'UIMM sur la promotion de la RSE. Pour finir nous tenons à souligner **la réactivité incroyable du Pole SSE de l'UIMM Alsace**. Contacté en avril 2023, audité en juillet 2023, rien à dire de plus !

ALLIAGES : QUELS BÉNÉFICES EN RETIREZ-VOUS ?

JEAN-YVES BRIGNON : les produits de soudage peuvent avoir un impact environnemental significatif, principalement en raison des substances émises pendant le processus de soudage et de la gestion des déchets associés. Dans une démarche RSE de réduction de l'impact environnemental de nos produits, nous cherchons constamment à développer de nouveaux fils pour un meilleur respect non seulement de l'environnement mais aussi des soudeurs. A titre d'exemple, nous avons développé un fil non cuivré qui a les mêmes propriétés que la version cuivrée. En parallèle, nous conduisons une Analyse du Cycle de Vie (ACV) afin de mesurer les effets quantifiables



de nos produits et de nos services sur l'environnement mais également pour trouver des axes d'amélioration. Notre gouvernance d'entreprise se veut transparente et éthique. Elle implique une gestion responsable des risques, une communication ouverte avec les parties prenantes ainsi que le respect des lois et réglementations en vigueur.

DE NOMBREUSES DÉMARCHES RSE ONT DÉJÀ ÉTÉ INITIÉES ET SONT TOUJOURS EN COURS AU SEIN DE WELDING ALLOYS FRANCE :

- L'ACV de nos produits et services afin de faire de l'écoconception et améliorer l'empreinte écologique de notre sourcing
- L'achat de voitures de services électriques et hybrides ainsi que l'installation d'une borne de recharge
- La favorisation du télétravail pour les postes qui le permettent
- Le tri des déchets
- La favorisation de l'utilisation de moyens de transports « doux ». Nous participons chaque année au défi « J'y vais » qui enregistre les kilomètres parcourus en modes alternatifs à la voiture individuelle et met en compétition les entreprises entre elles. Welding Alloys France s'est d'ailleurs hissée à la tête du classement des entreprises de 101 à 400 personnes du Grand Est
- La contribution à l'action des associations (4L Trophy, subvention au club de foot de la ville, Foulées de la ligue etc)
- L'encouragement des salariés à une alimentation équilibrée : des cours de cuisine ont été dispensés durant une semaine dédiée à la santé et à la sécurité
- La participation financière à une salle de sport pour inciter nos salariés à lutter contre la sédentarité et à améliorer leur santé mentale et physique.
- Le travail en cours sur la parité Hommes / Femmes dans l'entreprise avec notamment la progression des embauches féminines sur des postes qui le permettent.

De nombreux points forts ont été identifiés lors de cet audit comme :

- Le fait de faire du numérique un facteur d'efficience
- D'interagir avec notre écosystème territorial (autre qu'industriel)
- De créer de l'emploi pérenne

L'obtention de cette charte constitue un puissant argumentaire de vente et de recrutement supplémentaire pour Welding Alloys France.

A travers cette charte, l'entreprise s'engage également à pratiquer des achats responsables.

Une très belle initiative sociale et environnementale !

L'ACQUISITION DE CONGÉS PAYÉS PENDANT LES PÉRIODES DE SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL CONSÉCUTIVES À UNE MALADIE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE OU NON

L'article 7 de la Directive 2003/88/CE du 4 novembre 2003 énonce que « Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines, conformément aux conditions d'obtention et d'octroi prévues par les législations et/ou pratiques nationales. La période minimale de congé annuel payé ne peut être remplacée par une indemnité financière, sauf en cas de fin de relation de travail. »

Or, le droit français n'était pas conforme à la Directive du 4 novembre 2003, puisqu'il ne prévoyait pas la possibilité pour le salarié d'acquérir des congés pendant les périodes de suspensions du contrat pour maladie non-professionnelle. La Directive susvisée n'étant pas d'application directe horizontale, il appartenait à l'État de la transposer, afin de permettre son application dans les relations entre salariés et employeurs. Après avoir écarté le droit communautaire au profit du droit interne, la Cour de cassation a renversé sa jurisprudence, avec les arrêts du 13 septembre 2023 n° 22-17.340, en s'appuyant entre autres sur l'article 31 § 2 de la Charte des droits fondamentaux du droit de l'Union européenne, laquelle est d'application directe.

C'est dans ce contexte et en l'absence de saisine préalable du Conseil constitutionnel, qu'a été adoptée la Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne, avec la volonté pour le législateur de limiter, pour les entreprises, les conséquences financières de la mise en conformité du droit français avec le droit européen.

Désormais :

1° Acquisition des congés

- Le salarié en arrêt maladie d'origine professionnelle acquiert 2,5 jours ouvrables de congés par mois d'absence sans limitation de durée ;
- Le salarié en arrêt maladie d'origine non-professionnelle acquiert 2 jours ouvrables de congés par mois d'absence sans limitation de durée.

2° Création d'une obligation d'information

Quelle que soit la durée de l'arrêt, l'employeur est tenu d'informer le salarié, dans le mois suivant sa reprise du travail, par tout moyen conférant une date certaine de réception, du nombre de congés acquis et de la date jusqu'à laquelle ils peuvent être pris.

3° Le report des congés

Les congés acquis pendant la suspension du contrat de travail sont reportés si et seulement si le salarié n'est pas en mesure de les prendre pendant leur période de prise.

Sauf disposition conventionnelle plus favorable, le report a lieu sur une période de 15 mois commençant à courir :

- à compter de l'information faite par l'employeur dans le mois suivant la reprise du travail, pour les congés acquis avant l'arrêt de travail, ainsi que ceux acquis pendant une période d'arrêt ne coïncidant pas



intégralement avec la période d'acquisition des congés ;

- à compter de la fin de la période d'acquisition des congés, pour les congés acquis au cours d'une absence d'une durée égale à celle de la période d'acquisition des congés.

Dans un tel cas, si le salarié reprend le travail avant l'expiration du délai de report, celui-ci est suspendu jusqu'à l'information du salarié, puis recommencera à courir pour le solde.

Si le salarié ne reprend pas le travail avant l'expiration du délai de report, les congés ainsi acquis sont définitivement perdus.

Le délai de report est apprécié distinctement pour chaque période d'acquisition des congés.

4° L'indemnisation des congés

Les congés ainsi acquis sont payés soit selon la règle du maintien de salaire, soit selon la règle du 10ème, auquel cas, les périodes pendant lesquelles le salarié a été en arrêt pour accident ou maladie d'origine non professionnelle ne sont prises en compte qu'à hauteur de 80 % pour la détermination de la rémunération brute servant au calcul de l'indemnité de congés payés selon la règle du dixième.

5° Entrée en vigueur des dispositions

- La suppression de la limitation à 1 an de l'assimilation des absences d'origine professionnelle à du temps de travail effectif pour l'acquisition des congés s'applique à compter du 24 avril 2024, date d'entrée en vigueur de la loi ;
- Les autres dispositions (acquisition des congés en cas de maladie non-professionnelle, report de la prise, obligation d'information) s'appliquent rétroactivement à compter du 1er décembre 2009, date d'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

6° Articulation de la loi du 22 avril 2024 avec les dispositions de l'article 84 de la CCNM

En présence d'un concours de normes ayant le même objet, à savoir l'acquisition de congés pendant la suspension du contrat pour maladie, il conviendra d'appliquer pour chaque arrêt la disposition la plus favorable, à savoir celle permettant d'acquérir le plus grand nombre de congés.

Il est constant que l'application de la Loi n° 2024-364 donne lieu à de nombreuses interrogations qui seront tranchées notamment par les juges.

■ Laure MADEMBO



LE DOSSIER

BILAN DE NOS CERTIFICATIONS 2023

par Caroline DIEU et Frédérique DIRIAN

515 candidats inscrits à un CQPM, et 68 à un CCPM, 48 candidats ayant suivi l'un de nos cycles de notre École de Management... Le taux d'évolution affiche un score de + 42% entre 2022 et 2023. Une belle augmentation des candidats présentés à nos certifications, démontrant l'intérêt, mais également la nécessité pour nos entreprises de développer l'employabilité de leurs salariés afin d'agir sur la compétitivité de l'entreprise : valorisation des compétences professionnelles, adaptation aux évolutions techniques et organisationnelles sont quelques-uns des bénéfices directs d'une bonne politique de formation.

Nos taux de réussite sont eux aussi toujours excellents, à l'image des années précédentes, avec une moyenne de 84,5 % de taux de réussite aux CQPM, de 100 % au CCPM Classification, de 75% à 100% de réussite aux Écoles de Management.

LE CQPM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) est un dispositif créé en 1987 par la branche de la métallurgie à travers son accord paritaire. Il est destiné à valider les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'une activité, acquises à l'issue d'un parcours de formation ou d'une validation des acquis de l'expérience.

Il certifie les compétences professionnelles pour la qualification souhaitée et nécessaires pour l'exercice d'un métier. Il est élaboré et reconnu par les représentants d'employeurs et de salariés ; il assure ainsi une reconnaissance professionnelle sur le plan national par les entreprises de la branche métallurgie. **En pratique, il est accessible aux candidats par la formation continue et consiste en une validation des compétences par des professionnels en situation de travail ou à partir de projets menés en entreprise.**

LE CQPM S'ADRESSE À TOUS !

- Les entreprises pour une meilleure gestion des talents.
- Le salarié qui souhaite développer ses compétences ou en acquérir de nouvelles.
- Le nouvel arrivant pour lequel une formation spécifique facilitera la prise de poste.
- Les personnes en recherche d'emploi ou celles qui souhaitent se reconverter dans l'industrie.
- Pour accéder au CQPM, il n'y a pas de conditions de diplômes, ni d'âge limite.



BILAN 2023 CQPM/CQPI – CCPM/CCPI

CENTRE D'EXAMEN D'ECKBOLSHEIM

319 CQPM

Candidats présentés dont :

60 contrats de professionnalisation (19%)

170 salariés (53%)

89 demandeurs d'emploi (28%)

276 CQPM admis (**87%** de réussite) dont :

- **34** CCPI

- **124** Femmes (39%)

- **72** Séniors de + de 45 ans (23%)

37 CCPM

Classification

37 admis (**100%** de réussite)

CENTRE D'EXAMEN DE MULHOUSE

196 CQPM

Candidats présentés dont :

22 contrats de professionnalisation (11%)

112 salariés (57%)

62 demandeurs d'emploi (28%)

276 CQPM admis (**82%** de réussite) dont :

- **8** CCPI (4%)

- **20** Femmes (10%)

- **48** Séniors de + de 45 ans (24%)

31 CCPM

Classification

31 admis (**100%** de réussite)

BILAN 2023 DES ÉCOLES DE MANAGEMENT

Véritable dispositif de professionnalisation des managers, l'École de Management de l'UIMM accompagne, depuis de nombreuses années, les entreprises dans la montée en compétences managériales de leur encadrement.

L'École de Management regroupe 3 certifications délivrées par l'UIMM, accessibles à travers un parcours de formation assuré par le réseau des Pôles Formation : **École niveau 1** – cycle Animateur d'équipe / **École niveau 2** – cycle Responsable d'équipe / **École niveau 3** – cycle Responsable d'unité, de service, de projet

BAS-RHIN

Cycle Animateur d'Équipe

7 personnes présentées	6 personnes certifiées	86% de réussite
11 personnes présentées	10 personnes certifiées	91% de réussite
6 personnes présentées	6 personnes certifiées	100% de réussite

Cycle Responsable d'Équipe

4 personnes présentées	3 personnes certifiées	75% de réussite
------------------------	------------------------	-----------------

HAUT-RHIN

Cycle Animateur d'Équipe

9 personnes présentées	9 personnes certifiées	100% de réussite
------------------------	------------------------	------------------

Cycle Responsable d'Équipe

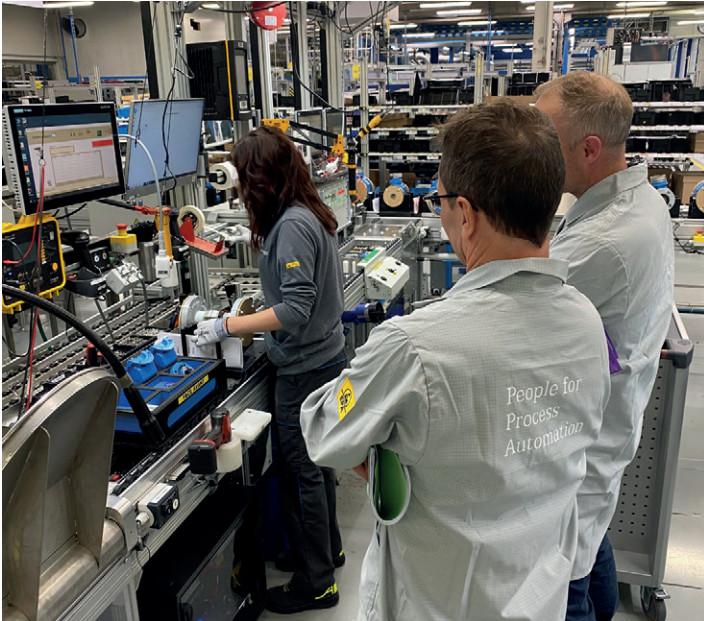
3 personnes présentées	3 personnes certifiées	100% de réussite
------------------------	------------------------	------------------

Cycle Responsable d'Unité, de Service, de Projet

8 personnes présentées	8 personnes certifiées	100% de réussite
------------------------	------------------------	------------------

LES PROCHAINES DATES 2024 DE NOS ÉCOLES DE MANAGEMENT

- **18/09/24** : Animateur d'Équipe, à Colmar/Mulhouse
- **07/10/24** : Responsable d'Équipe, à Eckbolsheim/Reichshoffen
- **05/11/24** : Animateur d'Équipe, à Eckbolsheim/Reichshoffen



TOP 5 DES CERTIFICATIONS PARITAIRES (CQPM/CQPI – CCPM/CCPI) EN 2023

2023 BAS-RHIN

- 0021 Opérateur en maintenance industrielle
- 0251 Animateur d'équipe autonome de production industrielle
- 6013 Tutorat en entreprise
- 0009 Opérateur réglé sur CN
- 0042 Soudeur industriel

2023 HAUT-RHIN

- 0119 Pilotage de systèmes de production automatisée
- 0009 Opérateur Réglé sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière
- 0042 Soudeur Industriel
- 0148 Equipier d'unité autonome de production industrielle
- 0183 Responsable d'équipe

POUR TOUTE INFORMATION SUR LES CERTIFICATIONS :

• **Caroline DIEU**, caroline.dieu@uimm-alsace.fr

• **Frédérique DIRIAN**, frederique.dirian@uimm-alsace.fr

DEVENEZ MEMBRES DE JURY CQPM

Le Pôle Emploi-Formation de l'UIMM Alsace recherche des membres de jurys pour l'accompagner lors des certifications CQPM, notamment dans le domaine de la conduite de ligne, de la maintenance et de l'usinage... Nous recherchons des experts dans ces domaines parmi nos entreprises adhérentes.

Vous souhaitez prendre part à une mission qui a du sens et êtes disponible pour évaluer des candidats ?

N'hésitez pas à contacter :

- **Caroline DIEU**, responsable Emploi-Formation pour le Haut-Rhin : caroline.dieu@uimm-alsace.fr

Nos besoins pour le Haut-Rhin concernent principalement les CQPM Conduite de ligne, Usinage et Maintenance.

- **Frédérique DIRIAN**, responsable Emploi-Formation pour le Bas-Rhin : frederique.dirian@uimm-alsace.fr

Nos besoins pour le Bas-Rhin concernent principalement les CQPM Animateur d'équipe autonome de production industrielle, Coordinateur Lean et amélioration continue, ainsi que le CQPM Opérateur en maintenance industrielle.

convention collective de la métallurgie

un nouvel élan pour l'industrie



CRÉATION D'UNE CERTIFICATION SUR LA NOUVELLE CLASSIFICATION DES EMPLOIS DANS LA MÉTALLURGIE

Des formations sont proposées par les organisations syndicales et patronales pour vous sensibiliser et vous former, que vous soyez salariés ou dirigeants, à la nouvelle classification des emplois.

Un site internet paritaire a été conçu pour répondre à toutes vos questions sur le sujet. Pour le découvrir, rendez-vous sur le site : <https://www.convention-collective-branche-metallurgie.fr/>



Le Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie (CCPM) « Référent classification des emplois dans la métallurgie » a été créé pour attester de la connaissance du système de classification.

L'épreuve surveillée dure 2 heures et son contenu a également été construit de manière paritaire

QUI PEUT INSCRIRE UN CANDIDAT ?

Un candidat est inscrit par une organisation syndicale, une UIMM territoriale ou un

organisme de formation d'une organisation syndicale ou patronale.

OÙ SE DÉROULE L'ÉPREUVE ?

L'épreuve a lieu en présentiel dans des lieux qui seront précisés lors de votre inscription.

QUAND LES RÉSULTATS SONT-ILS COMMUNIQUÉS ?

Le candidat reçoit les résultats par mail, dans les 24 heures après la passation de l'épreuve.

QUEL EST LE TARIF DU CCPM CLASSIFICATION ?

Le tarif est de 125 € net de taxe à chaque inscription.

DES AMÉNAGEMENTS PEUVENT-ILS ÊTRE MIS EN PLACE CONCERNANT LA DURÉE DE L'ÉPREUVE ?

Oui, pour les candidats en situation de handicap, comme un temps supplémentaire.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'OBTENTION DU CCPM CLASSIFICATION ?

Un groupe de travail paritaire a défini les critères d'obtention du CCPM et le pourcentage de réussite exigé aux QCM et aux études de cas.

EST-IL POSSIBLE DE SE RÉINSCRIRE À L'ÉPREUVE EN CAS D'ÉCHEC ?

Bien entendu. Le nombre de passations n'est pas limité. Avec une bonne formation sur le sujet, vous avez toutes vos chances de réussir !

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CERTIFICATIONS DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2024

BAS-RHIN – ECKBOLSHEIM :

- 25 septembre 2024 (9h00 – 11h30)
- 27 octobre 2024 (9h00 – 11h30)
- 20 novembre 2024 (9h00 – 11h30)

Pour toute précision :

Frédérique DIRIAN :

frederique.dirian@uimm-alsace.fr

HAUT-RHIN – MULHOUSE :

- 19 septembre 2024 (9h00 – 11h30)
- 22 octobre 2024 (14h00 – 16h30)
- 28 novembre 2024 (9h00 – 11h30)

Pour toute précision :

Caroline DIEU :

caroline.dieu@uimm-alsace.fr

PROMOTION DES MÉTIERS : VISITE DU LYCÉE DECK DE GUEBWILLER CHEZ SAFRAN LANDING SYSTEMS

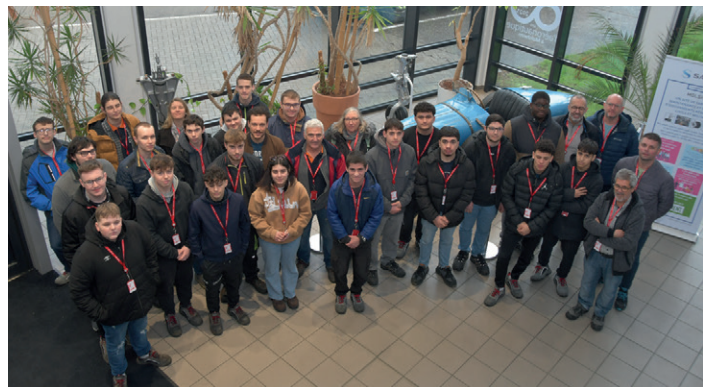
La journée a débuté par une visite chez Safran Landing Systems, à Molsheim, où les élèves et étudiants de la filière outillage du lycée ont été accueillis par Patricia Braunstein, responsable de la communication.

Après une présentation du groupe Safran par la responsable de la communication, Clemence Jeannez a pris la parole pour expliquer l'importance de l'apprentissage au sein de l'entreprise SAFRAN (elle-même en dernière année d'apprentissage), Jean-Baptiste Bannerot, un ancien étudiant du lycée Deck en BTS ERO (aujourd'hui CPRP), a partagé son expérience professionnelle avec nous. Il nous a ensuite guidés lors d'une visite technique approfondie de Safran où il exerce désormais.

Nous avons eu l'opportunité d'explorer les coulisses de la fabrication des freins, des divers systèmes hydrauliques et de la remise à niveau des trains d'atterrissage pour les avions de ligne Airbus et Boeing ainsi que ceux de l'armée de l'air, dont le Rafale.

Nous étions un groupe de 35 personnes qui avons pu faire cette visite grâce à l'UIMM Alsace qui a financé le bus. Nos étudiants ont pu se rendre compte de la rigueur demandée par l'aéronautique. Je tiens à remercier l'UIMM Alsace. Ce fut une belle visite et tous nos jeunes ont vraiment apprécié.

■ Nicolas PREHU, professeur en usinage



PROMOTION DES MÉTIERS



L'UIMM Alsace a participé au salon SEPEM Industrie / SEPEM Avenir les 4, 5 et 6 juin 2024 au parc des expositions de Colmar.

Les nouveaux métiers de l'industrie restent encore méconnus du grand public et du cursus scolaire, alors même que l'industrie est pourvoyeuse d'emploi. La politique de réindustrialisation et de transformation des territoires, menée de front par tous les acteurs industriels et les pouvoirs publics, méritait ici un grand coup de projecteur.

Ce fut une belle occasion pour les visiteurs et exposants industriels présents d'échanger avec nous sur notre stand sur nos métiers industriels et sur les parcours de formation permettant d'y accéder



ALEMPLOI, VOTRE PARTENAIRE POUR UN RECRUTEMENT RÉUSSI



VOUS AVEZ DES BESOINS EN RECRUTEMENT POUR DES MÉTIERS EN TENSION ?

Le GEIQ ALEMPLOI est là pour vous accompagner. Que ce soit pour des recrutements individuels ou collectifs, ALEMPLOI propose des solutions adaptées en fonction de l'offre de formation disponible sur votre territoire. Pour les besoins individuels, nous offrons des solutions en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Pour les besoins collectifs, nous constituons des groupes inter-entreprises pour une réponse coordonnée et efficace.

VOUS N'AVEZ PAS LES RESSOURCES POUR ASSURER LE RECRUTEMENT ET LA GESTION DU/DES CONTRATS ?

ALEMPLOI propose une solution clé en main. Nous prenons en charge l'ensemble du processus de recrutement, de la recherche des candidats à leur sélection, ainsi que l'ingénierie de formation et de financement. Nous gérons également les contrats de

travail, vous permettant de vous concentrer sur votre activité principale. En outre, nous accompagnons les salariés tant en entreprise que dans les organismes de formation pour assurer une intégration réussie.

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) ?

ALEMPLOI est un partenaire de choix pour l'inclusion. Nous recrutons, formons et accompagnons des personnes répondant à des critères d'insertion, favorisant ainsi leur inclusion professionnelle. Nos actions inclusives sont au service des entreprises et contribuent à leur démarche RSE.

VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT LANCER UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AVEC LE GEIQ ALEMPLOI ?

ALEMPLOI vous accompagne tout au long de votre projet. Nous commençons par un audit de vos besoins et des postes de travail,

puis nous définissons ensemble le parcours de formation et les financements adéquats. Nous restons à vos côtés à chaque étape pour garantir le succès de votre projet.

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Pour toute question ou pour discuter de vos besoins en recrutement, n'hésitez pas à contacter ALEMPLOI. Nous sommes là pour vous aider à simplifier votre processus de recrutement et à atteindre vos objectifs. ALEMPLOI est bien plus qu'un simple service de recrutement, c'est un partenaire de confiance dédié à offrir des solutions personnalisées pour répondre à vos défis de recrutement et d'intégration professionnelle.

Nos référents industrie en Alsace :

STRASBOURG (67) :
Valentine BUTEZ, 06 88 71 04 55
valentine.butez@alemploi.fr

MULHOUSE (68) :
Fanny GRIENENBERGER, 06 37 58 88 21
fanny.grienenberger@alemploi.fr

■ Frédéric MENDEL



SUCCÈS ÉCLATANT DES JOB DATING ORGANISÉS PAR LE PÔLE FORMATION UIMM ALSACE

RETOUR SUR LE SUCCÈS DU JOB DATING EN LIGNE ORGANISÉ PAR L'ITII ALSACE

L'ITII Alsace a organisé avec succès son Job Dating en ligne le jeudi 18 avril dernier, marquant une journée riche en interactions et en opportunités pour les candidats et les recruteurs.

La matinée a débuté par un webinar, orchestré par Estelle Schmidt. Patrick Reimeringer, Président de l'ITII Alsace, et Frédéric Vicquery, Directeur du Pôle formation UIMM Alsace, ont pris la parole pour inaugurer cet événement. Ce fut une introduction inspirante, mettant en avant l'importance de l'alternance et de ce Job Dating pour la formation des apprentis et le recrutement des entreprises.

Quatre apprentis ont ensuite partagé leurs expériences sur l'alternance : Côme Slisse et Diodore Guerrier, tous deux apprentis ingénieurs en Mécatronique et lauréats des Worldskills, ainsi que Maéva Hoffmann et Benjamin Kobi en apprentis ingénieurs en Génie Industriel, ayant participé au 4L Trophy, ont captivé l'audience en parlant de leur parcours et de leurs activités extrascolaires remarquables.

Micaèle Gelhausen, responsable des formations d'ingénieurs, a ensuite présenté les spécificités de chacune des huit formations proposées, rappelé le déroulement de la journée et donné le coup d'envoi des entretiens.



Quelques chiffres clés de la journée :

- 173 candidats actifs
- 87 entreprises participantes
- 129 recruteurs engagés
- 172 offres d'emploi présentées
- 1 113 rendez-vous tenus sur la journée, avec 1 417 créneaux ouverts
- 6,2 rendez-vous en moyenne par candidat actif
- 8,3 rendez-vous par recruteur

La matinée a été particulièrement productive, avec 845 entretiens réalisés. L'après-midi, les recruteurs ont ouvert de nouveaux créneaux pour des discussions plus approfondies, conduisant à 268 entretiens supplémentaires entre 14h et 17h. Une enquête de satisfaction a été envoyée aux recruteurs et aux jeunes participants pour recueillir leurs impressions sur cet événement. Les premiers retours soulignent l'efficacité de cette édition en ligne et l'enthousiasme des participants.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à toutes les personnes et entreprises qui ont contribué au succès de cette journée. Leur engagement a rendu cet événement vivant et intéressant, et a permis de créer des opportunités précieuses pour les apprentis et les entreprises.

SUCCÈS DES JOB DATING ORGANISÉS DANS NOS 4 CENTRES ALSACIENS.

Le 6 avril 2024, les quatre centres de formation du Pôle formation UIMM Alsace ont ouvert leurs portes pour une journée de job dating qui a rencontré un franc succès. L'événement, qui visait à mettre en relation les entreprises locales avec les futurs apprentis et professionnels, a attiré un total de 413 candidats.

Le centre de Strasbourg a accueilli le plus grand nombre de participants avec 178 visiteurs, suivi de Reichshoffen avec 87 visiteurs, Mulhouse avec 83 visiteurs.



et enfin Colmar avec 65 visiteurs. Ces chiffres témoignent de l'engouement croissant pour ces rencontres qui offrent des opportunités concrètes de carrière et de formation.

En plus de la forte participation des visiteurs, l'événement a également bénéficié d'une présence significative d'entreprises. En effet, 117 entreprises ont répondu présentes pour recruter et rencontrer les talents de demain. Le centre de Strasbourg a encore une fois enregistré la plus forte participation avec 39 entreprises, suivi de Mulhouse avec 37 entreprises, Colmar avec 24 entreprises, et Reichshoffen avec 17 entreprises.

Ces chiffres reflètent non seulement le dynamisme économique de la région, mais aussi l'importance des relations entre les centres de formation et le tissu entrepreneurial local. Les entreprises présentes ont pu échanger directement avec les candidats, mener des entretiens sur place et proposer des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Cet événement s'inscrit dans une démarche proactive du Pôle formation UIMM Alsace pour favoriser l'insertion professionnelle et répondre aux besoins en compétences des entreprises. Les retours des participants, tant des visiteurs que des entreprises, sont extrêmement positifs, soulignant l'efficacité et l'organisation de ces rencontres.

ERMASMART, UNE AVANCÉE MAJEURE DANS LA FORMATION INDUSTRIELLE, SOUTENUE PAR LE GOUVERNEMENT

Le Pôle formation UIMM Alsace a récemment investi dans une nouvelle ligne de production didactisée : Ermasmart. Mise en place dans son centre de Reichshoffen, cette installation incarne l'usine du futur et une nouvelle ère de formation 4.0 dans l'industrie du Nord Alsace.

UN PROJET SOUTENU PAR LE GOUVERNEMENT

Ce projet novateur a été rendu possible grâce au soutien financier du Gouvernement dans le cadre du plan de Relance. Cela démontre l'importance accordée à l'investissement dans la formation et le développement des compétences dans le secteur industriel.

UNE RÉPONSE À L'INDUSTRIE 4.0

Ermasmart se distingue par sa conception modulaire et autonome, parfaitement alignée sur les exigences de l'industrie 4.0. Cette ligne de production mobile et flexible offre une expérience immersive, permettant aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques et adaptables à divers contextes industriels.

Dotée de 6 modules distincts, ErmaSmart

offre des fonctionnalités au plus près de la réalité des industries, notamment :

- Pilotage de la ligne en mode automatique via un logiciel de type MES (Manufacturing Execution System) conférant une traçabilité de la production ainsi que des éventuels défaillances)
- Plusieurs scénarios proposés pour travailler l'optimisation du changement de série (format) grâce à la méthode SMED (Single Minute Exchange of Die) assurant ainsi une efficacité maximale dans les opérations de production
- Poste de métrologie connecté intégré, entièrement dédié à la ligne de production. Ce poste fournit des statistiques en temps réel, permettant aux opérateurs de surveiller et d'analyser la qualité des produits tout au long du processus de fabrication (LEAN).
- La présence d'un simulateur de pannes en temps réel offre aux opérateurs/techniciens une expérience pratique pour la résolution de problèmes sur le terrain (méthodologie de diagnostic).
- Dispositifs avancés de gestion de l'énergie, fournissant des données en temps réel sur la consommation énergétique de la ligne. Cette fonctionnalité permet aux entreprises de surveiller et d'optimiser leur empreinte environnementale tout en améliorant leur rentabilité.

OPPORTUNITÉS DE FORMATION À REICHSHOFFEN

Le déploiement d'Ermasmart élargit considérablement les opportunités de formation offertes par le centre de Reichshoffen dans les domaines tels que :

- La conduite/pilotage de ligne de production
- La gestion de production
- Maintenance Industrielle
- Automatisation et robotique

Ces formations sont destinées aux entreprises désireuses de former et de développer les compétences de leurs collaborateurs, aux demandeurs d'emploi cherchant à se reconverter et à acquérir des compétences, ainsi qu'aux apprentis qui auront la possibilité de pratiquer lors de sessions en atelier.

En résumé, Ermasmart représente bien plus qu'une simple ligne de production. C'est une plateforme d'apprentissage et d'innovation conçue pour répondre aux défis complexes de l'industrie moderne. Le Pôle formation UIMM Alsace est fier d'offrir cette opportunité exceptionnelle à ses apprenants, renforçant ainsi sa position en tant que leader de la formation industrielle en Alsace.


■ **Matthieu KERN et Nicolas WALTHER**

FAITES PROGRESSER VOTRE ENTREPRISE EN INVESTISSANT DANS LE POTENTIEL DE VOS COLLABORATEURS

Découvrez dès maintenant le calendrier des formations de l'AFPI Alsace pour le second semestre 2024 et offrez à vos équipes l'opportunité de développer leurs compétences techniques et managériales.

LA TECHNIQUE		
Formation SIEMENS à MULHOUSE	Formation SMC : Pneumatique & électropneumatique	Formation FANUC à STRASBOURG
TIA Portal SERV • Du 19 au 13 sept. 2024	Disponibles dès janvier 2025 ! N'hésitez pas à nous consulter	TPE A : • 2,3,4 oct. 2024 • 2,3,4 déc. 2024
TIA Portal SAVETY • Du 18 au 20 Nov. 2024		TPE B : • Du 21 au 25 oct. 2024



IFTI : <i>Nos parcours de formation individualisés qui s'adaptent à vos besoins, vos contraintes et permettent d'atteindre les capacités professionnelles attendues par l'entreprise et le salarié</i>				
Electrotechnique – Pneumatique – Automatismes – Hydraulique – Régulation :				
REICHSHOFFEN	STRASBOURG	COLMAR	MULHOUSE	
<ul style="list-style-type: none"> • 18, 24, 25 oct. 2024 • 21, 22, 28, 29 nov. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 au 11 oct. 2024 • 25 au 29 nov. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 4, 5 sept. 2024 • 16 au 18 oct. 2024 • 6 au 8 nov. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 sept., 29 oct., 12 et 25 nov. 2024 • 9 déc. 2024 	
Mécanique – Hydraulique – Pneumatique :				
REICHSHOFFEN	STRASBOURG	COLMAR	MULHOUSE	
Nous consulter	<ul style="list-style-type: none"> • 9 sept. 2024 • 21, 22 oct. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 9, 18, 25 sept. 2024 • 10, 21 oct. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 4, 23 sept. 2024 • 21 oct. 2024 • 4 nov. 2024 • 3, 17 déc. 2024 	



Nouvelle salle IFTI – Strasbourg



Formation à l'École de Management

LES ECOLES DE MANAGEMENT		
Cycle Responsable d'équipe (RE)	Cycle animateur d'équipe (AE)	
STRASBOURG	COLMAR	STRASBOURG
<ul style="list-style-type: none"> • 7 et 8 oct. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 et 20 sept. 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 et 6 nov. 2024

CONTACTER UN CHARGÉ D'AFFAIRES

Reichshoffen :

Carmen HAENEL - 06 48 47 22 33
 carmen.haenel@formation-industries-alsace.fr

Colmar :

Virginie CURIE - 07 71 44 63 24
 virginie.curie@formation-industries-alsace.fr

Mulhouse :

Christophe MOYEMONT - 07 76 96 33 53
 christophe.moyemont@formation-industries-alsace.fr

Strasbourg :

Carine SICHEL - 06 75 51 13 26
 carine.sichel@formation-industries-alsace.fr
 Hervé BERTSCH - 07 71 43 98 54
 herve.bertsch@formation-industries-alsace.fr

PÔLE FORMATION UIMM ALSACE : UNE FIERTÉ COLLECTIVE POUR DES PARCOURS REMARQUABLES

Le Pôle formation UIMM Alsace tient à exprimer toute sa fierté pour ses talents et leurs parcours exceptionnels. Lors de la sélection nationale des WorldSkills France, qui s'est déroulée en septembre 2023 à Lyon, nos apprentis ont brillamment représenté nos métiers et notre Région.

Nous tenons à féliciter chaleureusement Diodore Guerrier et Côme Slisse, apprentis en mécatronique à l'ITII Alsace, qui ont remporté la médaille d'or en équipe dans le métier de la Production Industrielle, en collaboration avec Gaël Schaeffer, apprenti au Pôle formation UIMM Lorraine.

Par ailleurs, Joseph Laurent, apprenti chaudronnier soudeur au centre de Reichshoffen, a décroché la médaille de bronze dans le métier du soudage. Cette reconnaissance est le fruit de son dévouement et de son expertise technique.

De même, Tobie Dejean de la Batie, apprenti chaudronnier soudeur au centre de Mulhouse, a obtenu la médaille d'excellence dans le métier de la Chaudronnerie.

En avril dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir l'équipe de France de soudage en préparation pour les mondiaux des WorldSkills 2024, qui se tiendront du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon.

Joseph Laurent a eu le privilège d'accueillir ses coéquipiers Jayson Laisné, représentant la Normandie et médaillé d'or, ainsi que Mathieu Branchereau des Pays de la Loire, médaillé d'argent.

Sous la direction de leur coach, Stéphane Gervaise, expert mondial des WorldSkills, ces jeunes compétiteurs ont pu bénéficier d'un entraînement intensif et enrichissant.

Toute cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement et le savoir-faire de nos équipes, dirigées par Thomas Galbe, notre référent en soudage. Leur dévouement a créé un environnement

propice à un entraînement de haut niveau, où les échanges entre experts ont été une source d'enrichissement pour tous.



Le Pôle formation UIMM Alsace est fier de ses talents, et nous les encourageons à continuer sur cette voie d'excellence. Leurs succès sont le reflet de notre engagement à fournir une formation de qualité, et nous sommes convaincus que leur avenir sera aussi brillant que leurs accomplissements actuels.

■ **Matthieu KERN**

SCHILLER MEDICAL, UNE PME À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

SCHILLER MEDICAL SAS, créée en 2000 à Wissembourg, conçoit, produit et commercialise depuis plus de 20 ans toute une gamme de défibrillateurs / moniteurs de haute technologie destinés aux services de secours d'urgence, aux établissements hospitaliers ainsi qu'au grand public.



Avec 140 collaborateurs et 47 Millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, l'entité alsacienne, certifiée Centre d'Excellence du Groupe Suisse SCHILLER, participe activement à la révolution technologique dans le domaine de la santé et recherche des solutions toujours plus efficaces pour sauver des vies et apporter des solutions fiables et innovantes aux soignants.

« Nous sommes pionniers dans les dernières avancées du marché. Nous avons développé l'appareil le plus compact et le plus léger du marché. Nous sommes sur un marché de l'urgence médicale, d'où l'importance de mettre à disposition de nos utilisateurs un produit le plus petit possible et le plus friendly possible. C'est une fierté pour l'ensemble de l'entreprise, raconte David LEOPOLDES, Directeur Général. Notre stratégie est claire : priorité à la R&D ! Un tiers de notre effectif est affecté à la R&D, ce qui est suffisamment rare pour être souligné. Nous développons en interne et n'hésitons pas à mener des

études scientifiques cliniques avec des partenaires comme les sapeurs-pompiers par exemple. Nous allons recruter une vingtaine de personnes en 2024 et nous continuons à étoffer nos expertises en R&D. Car la valeur ajoutée de nos solutions réside en particulier dans l'intelligence du produit et la communication des données ».

SCHILLER Medical peut se féliciter d'être en forte croissance. L'entreprise a doublé son chiffre d'affaires par rapport à 2019.

« Nos méthodes de travail agiles et collaboratives nous ont permis de traverser la crise Covid avec ses répercussions en termes de pénurie de composants. Je tiens à souligner l'engagement de nos salariés qui ont participé et continuent de participer grandement au succès que l'entreprise connaît aujourd'hui. Une fierté que l'on pouvait lire d'ailleurs sur les visages de tous nos collaborateurs et de leurs familles lors du salon "Plongez au cœur de l'Industrie". J'adore ce moment où le grand public s'intéresse à nous, on ne cherche pas à vendre, c'est tout simplement un échange humain, je trouve ça fabuleux ! », conclut David LEOPOLDES.

■ Brigitte SIMON



**David LEOPOLDES,
Directeur Général**

Ingénieur de formation, titulaire d'un MBA en gestion d'entreprise & finances de l'ESSEC Business School, David LEOPOLDES est Directeur Général de SCHILLER Medical depuis octobre 2021. Il a mené toute sa carrière dans l'industrie en secteur Nord Alsace, dans les domaines du commerce, du bureau d'études et de la recherche. Il a beaucoup voyagé en Europe et aux Etats-Unis. C'est une fierté personnelle pour lui que de faire prospérer le territoire Alsace.

« J'apprécie tout particulièrement la mentalité des gens, ils mettent leurs tripes dans leur travail et sont animés par la fierté du travail bien fait, ce qui est dangereusement contagieux... C'est également mon état d'esprit : positif et passionné ! La passion restera toujours le carburant de la réussite professionnelle ».

